



## Nouveau projet de programmes du primaire, analyse détaillée du SE-UNSA

Xavier Darcos a présenté, le 29 avril, sur un **ton particulièrement agressif**, le nouveau projet de programmes du primaire qui sera présenté au Conseil supérieur de l'éducation du 15 mai. Il a fustigé le « **pédagogisme** » des organisations et experts «parfois auto-proclamés, toujours auto-désignés » qui ont condamné la première version et s'est présenté en homme du consensus qui a su tenir compte des remontées des parents et des enseignants de terrain.

Toutefois, la lecture de la synthèse nationale contredit entièrement ces propos. Exemples :

- La synthèse nationale relève que « le passage de l'éducation à la citoyenneté à l'instruction civique est très critiqué et regretté par la quasi-totalité des équipes qui demandent la suppression des maximes et adages juridiques. Darcos, « l'homme de l'écoute et du consensus » n'a pas changé une ligne par rapport à son projet initial.
- Les programmes sont jugés « trop idéalistes et trop ambitieux », dénoncent le manque de temps pour boucler ce programme et demande des éclaircissements sur le volume horaire. Là non plus, rien de changé et Darcos tente de s'en sortir par un tour de passe-passe sur les horaires (voir ci-après).
- Les collègues dénoncent « l'atomisation » des connaissances en Français. Darcos persiste et signe.
- Le Sénat préconisait de ne pas rejeter en bloc les programmes de 2002, Darcos les balaie d'un revers de main, etc.

### **Par rapport à la version antérieure, le texte des programmes a évolué sur certains points.**

- **Le lien avec le socle commun** est affirmé, mais non sans ambiguïté, dans le sens où les programmes sont récapitulés selon les 7 domaines du socle qui sont conçus selon une logique disciplinaire que nous avons toujours contestée.
- Même ambiguïté pour les **cycles**. Les programmes sont découpés selon les cycles... mais la liste des "repères" à acquérir reste annuelle, ce qui fatalement jouera sur les progressions.
- **En maternelle**, les programmes modifient la partie consacrée au principe alphabétique. répondant ainsi à certaines critiques mais ils apprennent à associer lettre et son et "découvrent le principe alphabétique". La maternelle dispose également d'une liste précise d'acquisitions que l'enfant devra avoir effectuées. Les enseignants sont invités à faire découvrir les "œuvres du patrimoine littéraire".
- **En français**, le programme reste centré "sur l'essentiel". La grammaire, les conjugaisons, l'orthographe gardent toute leur importance. L'enfant doit être capable au CM2 de conjuguer au plus-que-parfait, à l'indicatif futur antérieur, au conditionnel présent, de faire une dictée de 10 lignes sans fautes, et même de prendre des notes en cours. Mais l'étude de la voie passive, du passé antérieur, du subjonctif et du complément d'agent sont reportés au collège.
- **En maths**, la résolution de problèmes la règle de trois devient une modalité de résolution parmi d'autres; la division par 2 et 5 est maintenue au CE1. La résolution de problèmes est encouragée, mollement.

- **En sciences**, le ministre a retenu l'avis de l'Académie des sciences et les programmes affirment l'importance de l'approche expérimentale et de la démarche d'investigation. Le paragraphe sur la biodiversité est renforcé.
- **En culture humaniste**, les pratiques artistiques sont renforcées, les références en histoire des arts allégés. Le ministre a promis la publication sur Internet de ressources pour ce nouvel enseignement. En histoire, l'approche traditionnelle est maintenue. La déclaration des droits de l'homme est intégrée dans les repères. L'instruction civique et morale reste inchangée.

**Le Sénat** avait conseillé à X. Darcos de publier des documents d'accompagnement conçus dans des termes qui lui permettent de renouer contact avec les enseignants. Ils sont annoncés mais leur diffusion pourrait n'être qu'électronique et le ministre veut des documents "clairs"...

**La question des horaires** n'est pas tranchée. Pour s'en sortir, le Ministre renvoie la 4<sup>ème</sup> heure d'EPS à l'accompagnement éducatif et invente l'horaire global annualisé pour toutes les disciplines hors français et maths « en fonction du projet pédagogique des enseignants ». En clair, chacun se débrouillera !

**La philosophie générale de ces programmes – catalogue de repères, approche mécaniste des apprentissages, programmes plus chargés à boucler avec moins de temps - reste sur le fond inchangée.**

**En l'état, ce texte est inamendable. Le SE-UNSA en demandera le retrait pur et simple en CSE.**